



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 04534

Numéro SIREN : 502 705 106

Nom ou dénomination : 2B2M

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2017 sous le numéro de dépôt 26966

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 24-04-2017

N° DE DEPOT : 026966

N° GESTION : 2008B04534

N° SIREN : 502705106

DENOMINATION : 2B2M

ADRESSE : 5 passage du Chantier 75012 Paris

MILLESIME : 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : 2B2M Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 12

Adresse de l'entreprise 5 passage du chantier 75012 PARIS Durée de l'exercice précédent \* 12

Numéro SIRET\* 5 0 2 7 0 5 1 0 6 0 0 0 2 4 Néant \*

				Exercice N clos le,				N - 1											
				3	1	1	2	2	0	1	4	3	1	1	2	2	0	1	3
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net											
		1		2		3		4											
Capital souscrit non appelé (I)		AA																	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC															
	Frais de développement *	CX		CQ															
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG															
	Fonds commercial (1)	AH		AI															
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK															
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM															
	Terrains	AN		AO															
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ															
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS															
	Autres immobilisations corporelles	AT	4 443	AU	1 405			3 039									1 477		
	Immobilisations en cours	AV		AW															
	Avances et acomptes	AX		AY															
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT															
	Autres participations	CU	51 400	CV				51 400										51 400	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC															
	Autres titres immobilisés	BD		BE															
	Prêts	BF		BG															
Autres immobilisations financières *	BH	9 250	BI				9 250											13 262	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	65 093	BK	1 405			63 689										66 139	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM														
		En cours de production de biens	BN		BO														
		En cours de production de services	BP		BQ														
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS														
		Marchandises	BT	92 983	BU				92 983										50 609
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW															
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	652 410	BY				652 410										345 918
Autres créances (3)		BZ	426 485	CA				426 485										255 165	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC															
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....	CD		CE															
	Disponibilités	CF	125	CG				125										21 625	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI															
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	1 172 003	CK				1 172 003										673 317	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																	
Écarts de conversion actif * (VI)	CN																		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	1 237 096	IA	1 405			1 235 691										739 457	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :				(3) Part à plus d'un an :		CR									
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :			Stocks :				Créances :											

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel - http://www.ciel.com

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		2B2M	Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N -1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 80 000 .....)		DA	80 000	800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )		DC		
	Réserve légale (3)		DD	80	80
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )		DG		
	Report à nouveau		DH	52 498	56 965
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	36 165	74 733
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	168 744	132 578
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>		DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	121 431	37
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )		DV	108 400	34 775
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	619 104	449 481
	Dettes fiscales et sociales		DY	217 139	120 697
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	189	1 888
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	684	
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	1 066 948	606 878	
	Ecarts de conversion passif *		ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	1 235 691	739 457	
<b>RENOIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		IC		
			ID		
			IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	857 117	606 878	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	21 431	37	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
Désignation de l'entreprise : 2B2M						Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	38 225	FB		FC	38 225	21 917	
	Production vendue { biens * services* }	FD	3 424 719	FE	302 330	FF	3 727 049	3 220 597	
		FG	130 888	FH		FI	130 888	45 495	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 593 832	FK	302 330	FL	3 896 162	3 288 009	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	37	61	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	3 896 200	3 288 071
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(42 374)	(25 436)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 156 251	2 697 029	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	12 157	7 334	
	Salaires et traitements*					FY	384 204	238 909	
	Charges sociales (10)					FZ	127 746	79 082	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	1 345	60
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	205 407	178 568	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	3 844 736	3 175 545	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	51 464	112 525	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		12	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		12	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 389	3 035	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	5 389	3 035
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(5 389)	(3 024)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	46 074	109 502	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

**COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise 2B2M

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 963	9 347	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	5 963	9 347	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(5 963)	(9 347)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 946	25 422	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	3 896 200	3 288 082	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	3 860 034	3 213 349	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	36 165	74 733	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	205 366	178 546	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel - http://www.ciel.com

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel - http://www.ciel.com

Désignation de l'entreprise : 2B2M										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
INCORP.		TOTAL I				CZ	D8		D9		
		TOTAL II				KD	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	KN		KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 537	LC	2 907		
		Emballages récupérables et divers *				LE	LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK	LL		LM			
	TOTAL III				LN	1 537	LO	2 907			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M		8T		
		Autres participations				8U	51 400	8V	8W		
Autres titres immobilisés				1P	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	13 262	1U	1V 1 000				
TOTAL IV				1Q	64 662	1R	1S 1 000				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	66 199	ØH	ØJ 3 907				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
						1		2		3	
INCORP.		TOTAL I				CØ		DØ		D7	
		TOTAL II				LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains				LX	LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre			MA	MB		MC			
		Sur sol d'autrui			MD	ME		MF			
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			MG	MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				MJ	MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				MM	MN		MO		
		Matériel de transport				MP	MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				MS	4 443	MT	MU		
		Emballages récupérables et divers*				MV	MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ		NA			
Avances et acomptes				ND	NE		NF				
TOTAL III				NY		NH	4 443	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				ØU	M7		ØW			
	Autres participations				ØX	ØY 51 400		ØZ			
	Autres titres immobilisés				2B	2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				2E	5 012	2F	9 250	2G		
	TOTAL IV				NJ	5 012	NK	60 650	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØK	5 012	ØL	65 093	ØM			

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: 2B2M Néant \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel - http://www.ciel.com

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2B2M Néant  \*

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	60	QM	1 345	QN		QO	1 405
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	60	QV	1 345	QW		QX	1 405
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	60	ØP	1 345	ØQ		ØR	1 405

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2		N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6		P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4		X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL				NM			NO		
<b>Total général (I + II + III + IV)</b>	NP	NQ	NR		NS	NT	NU	NV		
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW				<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>	NY		<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>	NZ	

**CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES \***

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel - http://www.ciel.com

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise 2B2M Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992*	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992*	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>- incorporelles</li> <li>- corporelles</li> <li>- titres mis en équivalence</li> <li>- titres de participation</li> <li>- autres immobilisations financières (1)*</li> </ul>	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
		6N	6P	6R	6S
	Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W
	Sur comptes clients	6X	6Y	6Z	7A
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL III</b>	7C	UB	UC	UD
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		UE	UF		
Dont dotations et reprises		UG	UH		
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.  
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel - http://www.ciel.com

Désignation de l'entreprise : 2B2M				Néant <input type="checkbox"/>							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	9 250	UV		UW	9 250			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	652 410		652 410					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	37 799		37 799					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	17 534		17 534				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	24 223		24 223				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	24 626		24 626					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	322 303		322 303					
	Charges constatées d'avance		VS								
	<b>TOTAUX</b>		VT	1 088 145	VU	1 078 895	VV	9 250			
RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	121 431			121 431				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	88 400			88 400					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	619 104		619 104						
Personnel et comptes rattachés		8C	48 450		48 450						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	112 568		112 568						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	53 675		53 675					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 445		2 445					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	20 000		20 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	189		189						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	684		684						
<b>TOTAUX</b>		VY	1 066 948	VZ	857 117		209 831				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

Désignation de l'entreprise : 2B2M		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3   1   1   2   2   0   1   4					
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WA 36 165			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	WC			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XE			
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	XW			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7 3 946		
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7				
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %					I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					ZN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						WN			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WO			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	WR			
				TOTAL I		WQ 46 562			
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*				WT					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				WV			
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WH			
		Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produire net des actions et parts d'intérêts : ( déduire des produits nets de participation		2A			WP		
		Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						WW	
		Majoration d'amortissement*						XB	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonération	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexties	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexties A)	L5		
		Pôle de compétitivité (art. 44 undécies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Zone franche urbaine (art.44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		OT	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI		
						XG 20 253			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				TOTAL II					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI 26 309			
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS) *						XJ			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN 26 309			





Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>2B2M</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	12 600
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

**CRÉDITS D'IMPÔTS**

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	Crédit d'impôt famille	JS	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	O1	16 355

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS  
art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise <u>2B2M</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	56 965	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	74 733		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	79 200						
	<b>TOTAL I</b>	ØF	131 698		Report à nouveau	ZG	52 498						
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZH	131 698					
<b>DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)</b>													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XXXX			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )			J7			YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	1 242 444		1 119 746			
	— Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )			J8			XQ	36 996		23 841			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	4 461		1 308			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	1 775 392		1 468 968			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )			ES			ST	96 958		83 166			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	3 156 251		2 697 029			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW						
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	12 157		7 334			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	12 157		7 334			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	207 210		137 437			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	170 339		77 521			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*						ØB	344 051		208 220			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS						
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ; )						YP	15		11			
	— Effectif affecté à l'activité artisanale						RL						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		%		
	— Numéro de centre de gestion agréé*			XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-Gs si oui cocher 1 sinon 0)			ZR		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA				Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
							Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD				Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
							Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	0		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : 2B2M Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
				19%	15 % ou 16 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.





Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 2B2M Néant \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❸*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❹*.	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-1 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6 N-7 N-8 N-9 N-10			

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\***

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% <sup>(1)</sup> ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-1 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6 N-7 N-8 N-9 N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire  
(article 53A du Code  
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>2B2M</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE  
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 2B2M		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01.01.2014		et clos le : 31.12.2014	
		Durée en nombre de mois   1   2	
<b>I - Production de l'entreprise</b>			
Ventes de marchandises	OA		38 225
Production vendue - Biens	OB		3 727 049
Production vendue - Services	OC		130 888
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		37
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 1	OM	3 896 200
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)</b>			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		(42 374)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		3 122 073
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		205 407
Abandons de créances à caractère commercial	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	3 285 106
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	611 093
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117	611 093
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

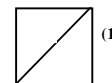
17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2014

N° de dépôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société )



Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 4

N° SIRET 5 0 2 7 0 5 1 0 6 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2B2M

ADRESSE (voie) 5 passage du chantier

CODE POSTAL 75012 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ERL Dénomination IMHO

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100 Nb de parts ou actions 100

Adresse : N° 5 Voie PASSAGE DU CHANTIER

Code Postal 75012 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel - http://www.ciel.com

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital )

 (1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 4 |

N° SIRET 5 | 0 | 2 | 7 | 0 | 5 | 1 | 0 | 6 | 0 | 0 | 0 | 2 | 4 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2B2M

ADRESSE (voie) 5 passage du chantier

CODE POSTAL 75012 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	DM PUBLISHING	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
Forme juridique	SAS	Dénomination	EDITIONS RECTICULAIRES	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel - http://www.ciel.com

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012014

et clos le 31122014

Régime simplifié d'imposition Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal 

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :

Adresse du siège social :

2B2M  
5 passage du chantier  
75012 PARIS France5 passage du chantier  
75012 PARIS

SIRET 50270510600024

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

## B ACTIVITE

Activités exercées ACTIVITES PRESSESi vous avez changé d'activité, cochez la case 

## C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 15 %	26 309	Déficit
--------------------------	-------------------------------	---------------------------	--------	---------

## 2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme  
imposables à 19%Autres PV imposables  
à 19%PV à long terme  
imposables à 0%PV exonérées (art.  
238 quinquies)

## 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone franche urbaine Pôle de compétitivité Entreprise nouvelle art. 44 septies Zone franche d'activité  
art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de  
la défense art. 44 terdecies Société d'investissement  
immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré  
(indiquer + ou - selon le cas)Plus-values exonérées  
relevant du taux de 15%

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

Nom et adresse du conseil :

Tél :

Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :

Identité du déclarant :

CGA  Viseur conventionné  N° d'agrément CGA

Date : 16022015 Lieu : PARIS

Qualité : PRESIDENT

Nom du signataire : M MAURER BENOIT



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 2B2M Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 12

Adresse de l'entreprise 5 passage du chantier 75012 PARIS Durée de l'exercice précédent \* 12

Numéro SIRET\* 5 0 2 7 0 5 1 0 6 0 0 0 2 4 Néant \*

				Exercice N clos le,				N - 1							
				3	1	1	2	2	0	1	4	3	1	1	2
				Net				Net							
				3				2							
				0				1							
				1				2							
				2				3							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							
				2				0							
				0				1							
				1				3							

Désignation de l'entreprise		2B2M	Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N -1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 80 000 .....)		DA	80 000	800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )		DC		
	Réserve légale (3)		DD	80	80
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )		DG		
	Report à nouveau		DH	52 498	56 965
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	36 165	74 733
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	168 744	132 578
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	121 431	37
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )		DV	108 400	34 775
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	619 104	449 481
	Dettes fiscales et sociales		DY	217 139	120 697
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	189	1 888
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	684	
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	1 066 948	606 878	
	Ecarts de conversion passif * (V)		ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	1 235 691	739 457	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		IC		
			ID		
			IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	857 117	606 878	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	21 431	37	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 2B2M

Néant \*

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	38 225	FB		FC	38 225	21 917	
	Production vendue { biens * services* }	FD	3 424 719	FE	302 330	FF	3 727 049	3 220 597	
		FG	130 888	FH		FI	130 888	45 495	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 593 832	FK	302 330	FL	3 896 162	3 288 009	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	37	61	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	3 896 200	3 288 071
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(42 374)	(25 436)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 156 251	2 697 029	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	12 157	7 334	
	Salaires et traitements*					FY	384 204	238 909	
	Charges sociales (10)					FZ	127 746	79 082	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	1 345	60
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	205 407	178 568	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	3 844 736	3 175 545	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	51 464	112 525	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		12	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		12	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 389	3 035	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	5 389	3 035	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(5 389)	(3 024)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	46 074	109 502	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

**COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise 2B2M

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 963	9 347	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	5 963	9 347	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(5 963)	(9 347)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 946	25 422	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	3 896 200	3 288 082	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	3 860 034	3 213 349	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	36 165	74 733	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	205 366	178 546	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

2e EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel - http://www.ciel.com

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

2e EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel - http://www.ciel.com

Désignation de l'entreprise : 2B2M										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
INCORP.		TOTAL I				CZ	D8		D9				
		TOTAL II				KD	KE		KF				
Frais d'établissement et de développement						KG	KH		KI				
Autres postes d'immobilisations incorporelles						KJ	KK		KL				
CORPORELLES	Terrains					KM	KN		KO				
		Sur sol propre	Dont Composants	L9		KP	KQ		KR				
	Constructions	Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KS	KT		KU				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KV	KW		KX			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KY	KZ		LA				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				LB	1 537		LC		2 907		
		Matériel de transport *				LE			LF				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LH			LI				
		Emballages récupérables et divers *				LK			LL				
	Immobilisations corporelles en cours						LN	1 537		LO		2 907	
Avances et acomptes									LP		2 907		
TOTAL III													
Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M		8T		
Autres participations						8U	51 400		8V		8W		
Autres titres immobilisés						IP			IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières						IT	13 262		IU		1 000		
TOTAL IV						LQ	64 662		LR		1 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	66 199		ØH		3 907		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
						1		2		3			
INCORP.		TOTAL I				IN	CØ		DØ		D7		
		TOTAL II				IO	LV		LW		1X		
Frais d'établissement et de développement						IP	LX		LY		LZ		
Autres postes d'immobilisations incorporelles						IQ	MA		MB		MC		
CORPORELLES	Terrains					IR	MD		ME		MF		
		Sur sol propre				IS	MG		MH		MI		
	Constructions	Sur sol d'autrui				IT	MJ		MK		ML		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IU	MM		MN		MO		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IV	MP		MQ		MR		
		Matériel de transport				IW	MS		MT		4 443		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IX	MV		MW		MX		
		Emballages récupérables et divers*				MY	MZ		NA		NB		
	Immobilisations corporelles en cours						NC	ND		NE		NF	
	Avances et acomptes						NG	NH		4 443		NI	
TOTAL III						IZ	ØU		M7		ØW		
Participations évaluées par mise en équivalence						ØX	ØY		51 400		ØZ		
Autres participations						2B	2C		2D		2E		
Autres titres immobilisés						2E	5 012		2F		9 250		
Prêts et autres immobilisations financières						NJ	5 012		NK		60 650		
TOTAL IV						ØK	5 012		ØL		65 093		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)													

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2B2M Néant  \*

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
<b>Frais d'établissement et de développement TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
<b>Autres immobilisations incorporelles TOTAL II</b>		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	60	QM	1 345	QN		QO	1 405
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	60	QV	1 345	QW		QX	1 405
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	60	ØP	1 345	ØQ		ØR	1 405

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
<b>Frais établissements TOTAL I</b>	M9	N1	N2		N3	N4	N5	N6		
<b>Autres immob. incorporelles TOTAL II</b>	N7	N8	P6		P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4		X5	X6	X7	X8		
<b>Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV</b>	NL				NM			NO		
<b>Total général (I + II + III + IV)</b>	NP	NQ	NR		NS	NT	NU	NV		
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW				NY			NZ		
<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>										
<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>										

**CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES \***

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

2e EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION Ciel - http://www.ciel.com

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise <u>2B2M</u>						Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992*	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992*	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
<b>TOTAL III</b>	7B		TY		TZ		UA		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 2B2M			Néant <input type="checkbox"/>								
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	9 250	UV		UW	9 250			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	652 410		652 410					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	37 799		37 799					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	17 534		17 534				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	24 223		24 223				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	24 626		24 626					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	322 303		322 303					
	Charges constatées d'avance		VS								
	<b>TOTAUX</b>			VT	1 088 145	VU	1 078 895	VV	9 250		
RENVOS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	121 431				121 431			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	88 400					88 400			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	619 104		619 104						
Personnel et comptes rattachés		8C	48 450		48 450						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	112 568		112 568						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	53 675		53 675					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 445		2 445					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	20 000		20 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	189		189						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	684		684						
<b>TOTAUX</b>			VY	1 066 948	VZ	857 117		209 831			
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

Désignation de l'entreprise : 2B2M		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3   1   1   2   2   0   1   4				
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WA	36 165	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	WC		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XE		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	XW		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	3 946
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %					I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					ZN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	6 451	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
						TOTAL I	46 562	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
		Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produire net des actions et parts d'intérêts : ( déduire des produits nets de participation						
		2A						
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							
	Majoration d'amortissement*							
	Abattement sur le bénéfice et exonération	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexties	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexties A)	L5	
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine (art.44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C	OT	Créance dégagee par le report en arriere de déficit	ZI	XG	20 253	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						TOTAL II	20 253	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	26 309			
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS) *		ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	26 309		XO			





Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>2B2M</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	12 600
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)			
		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

**CRÉDITS D'IMPÔTS**

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	Crédit d'impôt famille	JS	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	O1	16 355

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS  
art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise <u>2B2M</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	56 965	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	74 733		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	79 200						
	<b>TOTAL I</b>	ØF	131 698		Report à nouveau	ZG	52 498						
										<b>TOTAL II</b>		131 698	
<b>DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)</b>													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XXXX			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )			J7			YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	1 242 444		1 119 746			
	— Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )			J8			XQ	36 996		23 841			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	4 461		1 308			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	1 775 392		1 468 968			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )			ES			ST	96 958		83 166			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	3 156 251		2 697 029			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW						
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	12 157		7 334			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	12 157		7 334			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	207 210		137 437			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	170 339		77 521			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*						ØB	344 051		208 220			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS						
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ; )						YP	15		11			
	— Effectif affecté à l'activité artisanale						RL						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		%		
	— Numéro de centre de gestion agréé*			XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-Gs si oui cocher 1 sinon 0)			ZR		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA				Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
							Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD				Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
							Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	0		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 2B2M		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01.01.2014		et clos le : 31.12.2014	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
<b>I - Production de l'entreprise</b>			
Ventes de marchandises	OA		38 225
Production vendue - Biens	OB		3 727 049
Production vendue - Services	OC		130 888
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		37
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 1	OM	3 896 200
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)</b>			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		(42 374)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		3 122 073
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		205 407
Abandons de créances à caractère commercial	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	3 285 106
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	611 093
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117	611 093
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

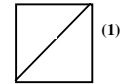
17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2014

N° de dépôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société )



Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 4

N° SIRET 5 0 2 7 0 5 1 0 6 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2B2M

ADRESSE (voie) 5 passage du chantier

CODE POSTAL 75012 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ERL Dénomination IMHO

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100 Nb de parts ou actions 100

Adresse : N° 5 Voie PASSAGE DU CHANTIER

Code Postal 75012 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

2e EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel - http://www.ciel.com

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital )

 (1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 4 |

N° SIRET 5 | 0 | 2 | 7 | 0 | 5 | 1 | 0 | 6 | 0 | 0 | 0 | 2 | 4 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2B2M

ADRESSE (voie) 5 passage du chantier

CODE POSTAL 75012 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

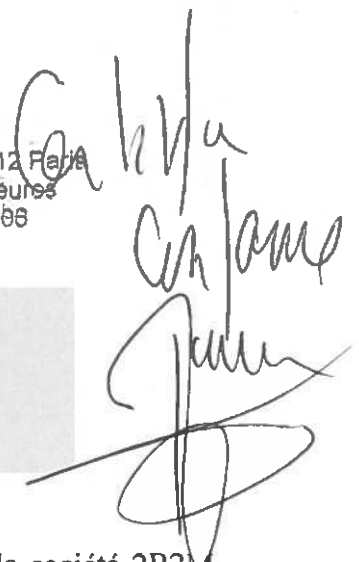
2e EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Forme juridique	SAS	Dénomination	DM PUBLISHING	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
Code Postal		Commune		Pays			
Forme juridique	SAS	Dénomination	EDITIONS RECTICULAIRES	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
Code Postal		Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
Code Postal		Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
Code Postal		Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
Code Postal		Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
Code Postal		Commune		Pays			

Ciel - http://www.ciel.com

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



**PROCES VERBAL DE DELIBERATION  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 21/09/2015**

L'an deux mille quinze, le 21/09/2015 à 16 heures, les associés de la société 2B2M, société par actions simplifiée limitée au capital de 80 000 euros divisé en 800 actions de 100 euros chacune, ayant son siège social au 5 Passage du Chantier 75012 Paris se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la présidence.

**SONT PRESENTS :**

- **La société IMHO, propriétaire de 100 actions, soit 80 000 euros représenté par Monsieur Maurer Benoit, Président**

L'intégralité du capital social étant représentée, l'assemblée peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par, **Monsieur Maurer Benoit** représentant le président, de la SASU IMHO, associé unique.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de la présidence sur la marche de la société au cours de l'exercice 2014;
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et quitus à la présidence ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014;
4. Approbation des conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du code de commerce ;
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014,
- le rapport de gestion établi par le président,
- le texte du projet des résolutions soumises à l'assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'assemblée du rapport de la présidence. Cette lecture terminée, le président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2014, déclare approuver ledit rapport en toutes ses parties.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014, se soldant par un **bénéfice** net comptable de 36 165 euros, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, il donne quitus de l'exécution au président pour son mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2014, qui s'élève à la somme de 36 165 euros, de la façon suivante :

- Affectation de 10 % du capital social au compte « Réserve Légale » soit 7 920 €
- dotation du bénéfice au compte "report à nouveau" pour la totalité de la somme restante soit 28 245 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, prend acte de ce qu'aucune convention, visée aux articles L. 227-10 et suivants du code du commerce, n'a été conclue pendant l'exercice .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président de l'assemblée pour accomplir toutes formalités légales ou administratives résultant des décisions qui précèdent.  
Elle donne aussi tous pouvoirs au président pour accomplir toutes les formalités légales ou administratives résultant des décisions qui suivent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

\*

\* \*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

**LES ASSOCIES**

**LE PRESIDENT**



SAS 2B2M  
Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros  
5 Passage du Chantier 75012 Paris  
RCS PARIS 502 705 106

*Carh./ci conforme*

*2B2M*  
SAS 2B2M  
5, Passage du chantier, 75012 Paris  
SAS au capital de 80000 euros  
RCS Paris B 502 705 106

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2014, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous vous précisons tout d'abord que tous les éléments comptables vous sont présentés en euros.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

**Présentation des états financiers**

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

**Situation et activité de la société au cours de l'exercice**

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan:

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Immobilisations corporelles	3 039	1 477
Immobilisations financières	60 651	0
Immobilisation incorporelles	26 050	64 662
<i>ACTIF IMMOBILISE</i>	<i>87 740</i>	<i>66 139</i>
Stock marchandises	92 983	50 609
Créances diverses	1 084 105	601 079
Disponibilités	125	22 332
Charges constatées d'avance	0	0
<i>ACTIF CIRCULANT</i>	<i>1 177 213</i>	<i>674 020</i>
<i>TOTAL ACTIF</i>	<i>1 266 952</i>	<i>740 160</i>
<b>PASSIF</b>		
Capital social	80 000	800
Réserve légale	80	80

*[Signature]*

Report à nouveau	52 498	56 965
Résultat de l'exercice	36 165	74 235
<i>TOTAL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>168 744</i>	<i>132 080</i>
Dettes	1 098 209	608 080
<i>TOTAL PASSIF</i>	<i>1 266 952</i>	<i>740 160</i>

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat :

Durée de l'exercice	31/12/2014	31/12/2013
Chiffres d'affaires	3 896 162	3 288 009
Autres produits	37	61
Autres charges ext.	3 113 877	2 671 512
<i>VALEUR AJOUTEE</i>	<i>782 322</i>	<i>616 558</i>
ITVA	12 157	7 334
Charges de personnel	511 950	323 494
<i>E B E</i>	<i>258 215</i>	<i>285 730</i>
Dotations amort. et prov.	1 345	60
Autres charges	205 407	178 568
<i>RESULTAT D'EXP</i>	<i>51 464</i>	<i>107102</i>
Résultat financier	(5 389)	(3 023)
<i>REST C.Avt.I.</i>	<i>46 074</i>	<i>104 079</i>
Résultat exceptionnel	(5 963)	(9347)
IS	3 946	20 498
<i>REST NET COMPT</i>	<i>36 165</i>	<i>74 235</i>

NS : écarts non significatifs

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 3 896 162 euros.

Les frais de personnels représentent 511 950 euros.

Les dotations aux amortissements et dotations aux provisions s'élève à 1 345 euros

Le résultat d'exploitation ressort à 51 464 euros .

Le résultat financier, ressortant à (5 389) euro.

Le résultat courant avant impôt de 46 074 euros.

L' IS s'élève à 3 946 euros.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un

bénéfice net comptable après impôt de 36 165 euros.

#### **Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Notre clientèle se diversifie et nous gardons bon espoir face à l'avenir et souhaitons que notre projet se développe en 2015.

#### **Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Néant

#### **Activité de la société en matière de recherche et de développement**

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

#### **Proposition d'affectation du résultat**

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 36 165 euros.

Nous vous proposons le versement de la réserve légale soit 7 920 euros et une affectation du solde du résultat au compte « report à nouveau », soit la somme de 28 245 euros

#### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

#### **Activités des filiales de la société :**

L'article L233-6 du Code de Commerce prévoit que lorsqu'une société a pris, au cours d'un exercice, une participation dans une société ayant son siège sur le territoire de la République française représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital de cette société ou s'est assurée le contrôle d'une telle société, il en est fait mention dans le rapport présenté aux associés sur les opérations de l'exercice et, le cas échéant, dans le rapport des commissaires aux comptes.

#### **Prise de participation significative**

En cour d'année : Néant

Ainsi, la société 2B2M détient 100 % des actions de la SAS DM Publishing, société d'éditions et 25 % de la SAS Editions Recticulaires, société d'éditions.

#### **Etat récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la société en application de l'article L.621-18-2 du code monétaire et financier**

Augmentation du Capital de 79200 € soit un nouveau capital social de 80000€ :

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 29 décembre 2014, il a été décidé l'incorporation de la somme de 3200 € prélevé sur le compte « report à nouveaux », et l'augmentation de capital social par augmentation de la valeur nominale des actions de 20 € à 100 € portant le capital à la somme de 4 000 €

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 29 décembre 2014, il a été décidé l'incorporation de la somme de 76 000 € prélevé sur le compte « report à nouveaux » et l'augmentation de capital social par création de sept cent soixante (760) actions nouvelles, portant le capital à la somme de 80 000 €.

#### **Informations sur Actionnariat :**

La SASU IMHO est devenu actionnaire unique de la SASU 2B2M avec 100% de détention, actions et droit de votes suite au contrat d'apport d'actions de Monsieur Maurer Benoit réalisé le 31 octobre 2014.

**Participations des salariés au capital social**  
Néant

**Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

**Conclusion**

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le Président  
Monsieur Maurer Benoit



**2B2**  
SAS 2B2.M  
5, Passage du chantier, 75012 Paris  
SAS au capital de 80000 euros  
RCS Paris B 502 705 109



**AUDICA**

**S.A.S.U au Capital de 37 000 €**

**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes**

**29 Avenue Raspail. 94100 Saint Maur des Fossés**

**Siret 479 369 332 00040**

**Tel : 09 72 45 78 72**

**Courriel: [gdehan26@gmail.com](mailto:gdehan26@gmail.com)**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**SASU 2B2M**

**5, Passage du CHANTIER**

**75012 PARIS**

**Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014**

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2014**

A l'actionnaire unique

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre<sup>2</sup> rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 2B2M, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'associé unique Monsieur, Benoit Maurer, Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Il s'agit de la première mission de notre mandat de six ans

### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous portons toutefois à votre connaissance qu'il existe une créance de 258 000 € sur la société Réticulaire, filiale de 2B2M et dont les titres de participation sont détenus pour une valeur de 1 €. Cette société a des capitaux propres négatifs à hauteur de -328 625 € au 31/12/2014 avec une absence à ce jour de perspectives de redressement, d'éléments commerciaux ou financiers permettant de valoriser positivement cette filiale. Il conviendrait de provisionner la créance rattachée à cette participation pour une valeur de 258 000 €.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit aux réserves mentionnées ci-dessus :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

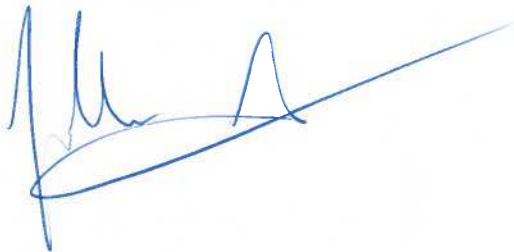
### III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux sur la situation financière et les comptes annuels au 31/12/2014

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

*Fait à Paris, le 31/08/2015*

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**AUDICA**

**S.A.S.U au Capital de 37 000 €**

**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes**

**29 Avenue Raspail.94100 Saint Maur des Fossés**

**Tel : 09 72 45 78 72**

**Courriel: gdehan26@gmail.com**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE AU 31/12/2014**

**SASU 2B2M**

**5, Passage du CHANTIER**

**75012 PARIS**

## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 12 2014**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

#### **I-Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale au cours d'exercice antérieurs**

Néant.

#### **II-Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis de nouvelles conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 227-10 du code de commerce.

#### **A/ Personnes concernées :**

Editions IMHO SASU, Monsieur Benoit Maurer

#### **Nature, Objet et Modalités**

Compte courant détenu chez 2b2m : débiteur à hauteur de 24 626.27 € au 31/12/2014

**B/ Personne concernées :**

Monsieur Benoit Maurer

**Nature, Objet et Modalités**

Compte courant créditeur à hauteur de 20 001 € au 31/12/2014

**C/ Personne concernées :**

Editions Réticulaire, Monsieur Benoit Maurer

**Nature, Objet et Modalités**

Créance rattachées à une participation : 258 000 € au 31/12/2014

**D/ Personne concernées :**

DM Publishing, Monsieur Benoit Maurer

**Nature, Objet et Modalités**

Créance rattachées à une participation : 57 557 € au 31/12/2014

Fait à Paris, le 31/08/2015

Pour Audica,

Gilles DEHAN

Commissaire aux comptes



2B2M

5 passage du chantier

75012 PARIS

0662872210



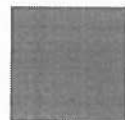
# Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2014



Téléphone :

# Bilan



# Bilan Actif

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14  
Edition du 02/09/15

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1) 31/12/2013
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	26 050		26 050	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL Immobilisations incorporelles :</b>	<b>26 050</b>		<b>26 050</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	4 443	1 405	3 039	1 477
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL Immobilisations corporelles :</b>	<b>4 443</b>	<b>1 405</b>	<b>3 039</b>	<b>1 477</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	51 401		51 401	51 400
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 250		9 250	13 262
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>60 651</b>		<b>60 651</b>	<b>64 662</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>91 144</b>	<b>1 405</b>	<b>89 740</b>	<b>68 139</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	92 983		92 983	50 609
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>92 983</b>		<b>92 983</b>	<b>50 609</b>
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	652 410		652 410	345 918
Autres créances	431 695		431 695	255 165
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>1 084 105</b>		<b>1 084 105</b>	<b>601 084</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	125		125	21 625
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>125</b>		<b>125</b>	<b>21 625</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 177 213</b>		<b>1 177 213</b>	<b>673 317</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 268 357</b>	<b>1 405</b>	<b>1 266 952</b>	<b>739 457</b>

# Bilan Passif

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14  
Edition du 02/09/15

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1) 31/12/2013
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 80 000	80 000	800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	80	80
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	52 498	56 965
Résultat de l'exercice	36 165	74 733
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>168 744</b>	<b>132 578</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>168 744</b>	<b>132 578</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	121 431	37
Emprunts et dettes financières divers	108 401	34 775
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>229 832</b>	<b>34 812</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	619 104	449 481
Dettes fiscales et sociales	217 139	120 697
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 260	
Autres dettes	189	1 888
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>867 693</b>	<b>572 066</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>684</b>	
<b>DETTES</b>	<b>1 098 209</b>	<b>606 878</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 266 952</b>	<b>739 457</b>

# Compte de Résultat



# Compte de Résultat (Première Partie)

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14

Edition du 02/09/15

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1) 31/12/2013
Ventes de marchandises	38 225		38 225	21 917
Production vendue de biens	3 424 719	302 330	3 727 049	3 220 597
Production vendue de services	130 888		130 888	45 495
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>3 593 832</b>	<b>302 330</b>	<b>3 896 162</b>	<b>3 288 009</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			37	61
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>3 896 200</b>	<b>3 288 071</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises			(42 374)	(25 436)
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			3 156 251	2 697 029
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>3 113 877</b>	<b>2 671 593</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			12 157	7 334
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			384 204	238 909
Charges sociales			127 746	79 082
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>511 950</b>	<b>317 991</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 345	60
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>1 345</b>	<b>60</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			205 407	178 568
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 844 736</b>	<b>3 175 545</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>51 464</b>	<b>112 525</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14

Edition du 02/09/15

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1) 31/12/2013
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>51 464</b>	<b>112 525</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		12
		12
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 389	3 035
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	5 389	3 035
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(5 399)</b>	<b>(3 024)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>46 074</b>	<b>109 502</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 963	9 347
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	5 963	9 347
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(5 963)</b>	<b>(9 347)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	3 946	25 422
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 896 200</b>	<b>3 288 082</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 860 034</b>	<b>3 213 349</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>36 165</b>	<b>74 733</b>

# Immobilisations

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14  
Edition du 02/09/15

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			26 050
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>26 050</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 537		2 907
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 537</b>		<b>2 907</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	51 400		1
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	13 262		1 000
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>64 662</b>		<b>1 001</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>66 199</b>		<b>29 958</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessations mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement			26 050	
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>26 050</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			4 443	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>4 443</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			51 401	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		5 012	9 250	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>5 012</b>	<b>60 651</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>5 012</b>	<b>91 144</b>	

# Amortissements

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14

Edition du 02/09/15

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL Immobilisations Incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	60	1 345		1 405
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL Immobilisations corporelles :</b>	<b>60</b>	<b>1 345</b>		<b>1 405</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>60</b>	<b>1 345</b>		<b>1 405</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

**Amortissements (suite)**

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14

Edition du 02/09/15

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

# Provisions Inscrites au Bilan

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14  
Edition du 02/09/15

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				

# État des Échéances des Créances et Dettes

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14  
Edition du 02/09/15

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	9 250		9 250
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>9 250</b>		<b>9 250</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	652 410	652 410	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	37 799	37 799	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	17 534	17 534	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	29 433	29 433	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	24 626	24 626	
Débiteurs divers	322 303	322 303	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>1 084 105</b>	<b>1 084 105</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>			

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 093 355</b>	<b>1 084 105</b>	<b>9 250</b>
----------------------	------------------	------------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	121 431		121 431	
Emprunts et dettes financières divers	88 400		88 400	
Fournisseurs et comptes rattachés	619 104	619 104		
Personnel et comptes rattachés	48 450	48 450		
Sécurité sociale et autres organismes	112 568	112 568		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	53 675	53 675		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 445	2 445		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	31 260	31 260		
Groupe et associés	20 001	20 001		
Autres dettes	189	189		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	684	684		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 098 209</b>	<b>888 378</b>	<b>209 831</b>	
----------------------	------------------	----------------	----------------	--

# Charges à Payer

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14

Edition du 02/09/15

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 691
Dettes fiscales et sociales	12 600
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	17 290

# Produits à Recevoir

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14

Edition du 02/09/15

<b>MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
<b>Immobilisations financières</b> Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières  <b>Créances</b> Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances  <b>Valeurs Mobilières de Placement</b>  <b>Disponibilités</b>	<b>232 203</b>
<b>TOTAL</b>	<b>232 203</b>

# Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14  
Edition du 02/09/15

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
<b>TOTAL</b>		

# Charges et Produits Constatés d'Avance

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14

Edition du 02/09/15

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		684
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		<b>684</b>

# Composition du Capital Social

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14  
Edition du 02/09/15

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice		
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

# Crédit-Bail

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14  
Edition du 02/09/15

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
<b>TOTAL</b>					

REDEVANCES PAYÉES : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
<b>TOTAL</b>					

REDEV. RESTANT À PAYER : - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans					
<b>TOTAL</b>					

VALEUR RÉSIDUELLE - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans					
<b>TOTAL</b>					

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail	
-----------------------------------	--

# Engagements Financiers

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14  
Edition du 02/09/15

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

TOTAL

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL

# Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

2B2M

Période du 01/01/14 au 31/12/14  
Edition du 02/09/15

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	100 000
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	100 000